

## Une convention facilite la réhabilitation de l'habitat minier dans l'est mosellan

by Urbapresse - lundi, novembre 25, 2019

<http://correspondances.fr/une-convention-facilite-la-rehabilitation-de-lhabitat-minier-dans-lest-mosellan/>

**L'Agence nationale pour la garantie des droits des mineurs (ANGDM) et l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (Anah) ont contractualisé mi-novembre une première convention nationale dans l'est mosellan, où les ayant-droit du régime minier et leurs logements avancent en âge.**

De janvier 2017 à décembre 2018, 64 logements ont déjà bénéficié d'une subvention conjointe d'un montant moyen de 1.718 euros par foyer pour l'ANGDM et 4.112 euros pour l'Anah, dans le cadre du programme Habiter mieux. La nouvelle convention prévoit d'accélérer le rythme pour atteindre 120 adaptations ou rénovations de logement sur trois ans.

L'aide concerne les propriétaires-occupants comptant parmi les 27.400 bénéficiaires du régime minier de l'ancien bassin houiller lorrain.

L'Anah ayant entièrement dématérialisé ses procédures d'aide, cet accompagnement dans les démarches en ligne s'avère indispensable pour certains ayant-droit âgés. L'ANGDM organisera des affichages dans ces centres de santé et des réunions publiques pour faire connaître le dispositif tant dans les anciennes villes minières qu'en milieu rural.